



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du mercredi 12 octobre 2011

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. GRANDGUILLAUME et M. BORDAT

Convocation envoyée le 5 octobre 2011

Publié le 13 octobre 2011

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 66

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 13

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Alain MILLOT	M. Louis LAURENT
M. Pierre PRIBETICH	M. Benoît BORDAT	M. Roland PONSAA
M. Jean ESMONIN	M. Joël MEKHANTAR	M. Michel ROTGER
M. Gilbert MENUT	M. Christophe BERTHIER	M. François NOWOTNY
M. Rémi DETANG	M. Philippe DELVALEE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Jean-Patrick MASSON	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. José ALMEIDA	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. François DESEILLE	Mme Nelly METGE	M. Gaston FOUCHERES
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Pierre PETITJEAN
M. Patrick CHAPUIS	Mme Elisabeth BIOT	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Jean-Philippe SCHMITT
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Marie-Josèphe DURNET-	M. Philippe GUYARD
M. Gérard DUPIRE	ARCHEREY	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Jean-François GONDELLIER	M. Mohammed IZIMER	M. Gilles MATHEY
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	Mme Françoise EHRE
M. François-André ALLAERT	Mme Myriam BERNARD	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Claude DOUHAI	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Murat BAYAM
M. Jean-Paul HESSE	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Michel BACHELARD
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	M. Norbert CHEVIGNY
M. Dominique GRIMPRET	Mlle Stéphanie MODDE	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Didier MARTIN	M. Philippe CARBONNEL	
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Alain LINGER	

Membres absents :

M. Jean-François DODET	Mme Colette POPARD pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
M. Alain MARCHAND	M. Yves BERTELOOT pouvoir à M. Alain MILLOT
M. Rémi DELATTE	M. André GERVAIS pouvoir à M. Michel JULIEN
	Mme Anne DILLESEGER pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mlle Christine MARTIN pouvoir à Mlle Nathalie KOENDERS
	M. Franck MELOTTE pouvoir à M. Alain LINGER
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT
	M. Gilles TRAHARD pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD.

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

Avenant Contrat Urbain de Cohésion Sociale expérimental des Grésilles - Demande de subvention à l'ACSE

Lors du CIV du 18 février 2011 et par une circulaire en date du 27 avril 2011, le Premier Ministre a souhaité mettre en œuvre des contrats urbains de cohésion sociale expérimentaux. Le quartier des Grésilles de Dijon a été retenu pour cette démarche au côté de 32 autres sites en France.

Ce dispositif porté par le Grand Dijon au titre de sa compétence Politique de la Ville s'inscrit :

- dans le cadre visant pour l'Etat à préfigurer l'évolution du cadre d'intervention nationale de la Politique de la Ville ;
- en parfaite articulation avec les dispositifs Contrat Urbain de Cohésion Sociale (prorogé jusqu'en 2014) et Projet Urbain de Cohésion Sociale (signé entre le Conseil Régional de Bourgogne et le Grand Dijon pour la période 2007-2013).

Dans ce contexte, afin de "renforcer les actions menées sur les territoires les plus en difficulté dans le cadre des contrats urbains de cohésion sociale", l'Etat a débloqué une enveloppe exceptionnelle de 15,9 millions d'euros via un prélèvement sur le fonds de roulement de l'ACSé. Sur cette enveloppe, 5 millions d'euros sont fléchés notamment dans le soutien aux démarches avenant CUCS expérimental.

En étroite collaboration avec les services de l'Etat et de la Ville de Dijon, il a été convenu de proposer le dépôt de trois dossiers de demande de subvention auprès de l'ACSé au titre de l'avenant CUCS expérimental des Grésilles, à savoir :

- 9 600 € pour effectuer un travail de suivi des demandeurs d'emploi avec Pôle Emploi ;
- 9 600 € pour travailler sur la collecte de données des services de l'Etat (Direction Départementale de la Sécurité Publique et Unité Territoriale de la DIRECCTE) ;
- 9 600 € pour appuyer le Pôle Réussite Éducative dans le suivi des mesures et actions relatives au Projet Éducatif Global, appliquées aux quartiers des Grésilles.

Pour les deux premières actions, le travail vise à être conduit à titre expérimental sur le quartier des Grésilles pour ensuite proposer une duplication des démarches à l'échelle des quartiers de l'agglomération inscrits en Politique de la Ville.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **de solliciter** l'Acsé Régionale pour une aide de 28 800 € pour la réalisation des trois actions précitées ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte utile à la bonne administration de ce dossier.